

BRIN DE NOUVELLES

www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca

Bulletin d'informations municipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Vol. 29 - No 12 - 8 décembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 5 décembre 2022

Monsieur Sylvain Deschênes donne avis de motion qu'à une séance ultérieure le règlement 315-22 portant sur les prévisions budgétaires, la taxation et la tarification pour l'année 2023 sera adopté. Le secrétaire-trésorier dépose le projet de règlement 315-22

Conformément aux exigences de l'article 357 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, les membres du Conseil municipal déposent, séance tenante, leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires. Le greffier-trésorier, M. Frédérick Lee, déclare avoir reçu toutes les déclarations des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Le conseil municipal adopte les dates suivantes pour les séances du conseil 2023 :

SÉANCES DE CONSEIL 2023

DATE	HEURE
Lundi 16 janvier 2023	20h00
Lundi 6 février 2023	20h00
Lundi 6 mars 2023	20h00
Lundi 3 avril 2023	20h00
Lundi 1 mai 2023	20h00
Lundi 5 juin 2023	20h00
Lundi 3 juillet 2023	20h00
Lundi 7 août 2023	20h00
Mardi 5 septembre 2023	20h00
Lundi 2 octobre 2023	20h00
Lundi 6 novembre 2023	20h00
Lundi 4 décembre 2023	20h00

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE le bureau municipal soit fermé du 22 décembre 2022 au 3 janvier 2023 inclusivement.

ATTENDU QUE pour la protection des citoyens et de leurs propriétés il y a lieu d'effectuer le ramonage des cheminées annuellement; EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Waren Soucy, QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le maire, monsieur George Deschênes et le directeur général de la municipalité monsieur Frédérick Lee, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski une entente afin de faire un appel d'offres commun pour le ramonage des cheminées. Les municipalités participantes à cet appel d'offres commun, sont; Mont-Joli, Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Octave-de-Métis, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Jeanne-D'Arc, Grand-Métis, Padoue, Saint-Charles-Garnier, Saint-Gabriel-de-Rimouski et Price.

ATTENDU l'acceptation de la convention collective avec les employés représentés par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, Section locale 1142; Attendu que les membres du service incendie de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski ne sont pas inclus dans l'accréditation syndicale; ATTENDU qu'il y a lieu de définir les conditions salariales des membres du service incendie par résolution du conseil; IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski indexe le salaire des membres du service incendie de la municipalité de 7% pour l'année 2023.

Prochain conseil

lundi 16 janvier 20 h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

dioceserimouski.com/mitis/ secteur-montagnes/

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. It faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, GOK 1M0

Téléphone: 418-775-0148 Télécopieur: 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée : le 1er du mois **ATTENDU QUE** les coûts pour effectuer l'épandage d'abat-poussière sont élevés et que la disponibilité du sous-traitant ne peut pas toujours s'ajuster avec les besoins de la municipalité; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Guillaume Lavoie **QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à la MRC de La Mitis, via son service d'accompagnement administratif, d'effectuer un appel d'offres regroupé pour les services d'épandage d'abat-poussière ou pour un appel d'offres regroupé pour l'achat en commun d'équipements nécessaires à ce type d'opération.

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le paiement de la facture #28381 au montant de 5 806.24\$ taxes incluses à Jalbert et Pelletier inc. pour divers travaux sur le terrain de soccer; **QUE** cette charge soit imputée au projet de réfection du terrain de soccer de la rue Fabien-Jalbert.

ATTENDU QUE la Maison des Tournesols de Mont-Joli a un projet de demande d'aide financière au programme Population Active offert par L'association Québécoise pour le loisir des personnes handicapées pour l'achat de 3 lugi-glaces disponibles sur le territoire; EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes, QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski appuie la Maison des Tournesols de Mont-Joli dans leur demande de financement de 9500.00 \$ au programme Population Active offert par L'association Québécoise pour le loisir des personnes handicapées.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales prévoit que le conseil municipal peut adopter des règlements relatifs aux nuisances (chapitre C-47.1, article 59); CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire modifier les modalités concernant les herbes et broussailles; CONSIDÉRANT QU'un avis de motion pour le présent règlement a été donné le 7 novembre 2022; CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été adopté le 7 novembre 2022. EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guillaume Lavoie QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski adopte le règlement numéro 314-22 modifiant le règlement numéro 304-21 concernant les nuisances publiques. Le vote est demandé : Pour 5, Contre 1. Adopté à la majorité.

LE MOT DU DIRECTEUR

Bonjour à tous. Le 14 décembre prochain, le conseil municipal déposera le budget 2023. Comme partout ailleurs, l'inflation et la hausse des prix du carburant nous affectent de plein fouet. Une autre hausse qui va affecter la charge fiscale des citoyens est le coût de traitement des matières résiduelles. Plus nous utilisons le bac vert, plus les coûts vont monter année après année. Le gouvernement québécois a d'ailleurs comme plan de hausser annuellement les coûts de traitement. Après avoir fait l'inventaire des bacs de la municipalité, nous constatons que moins de la moitié des ménages utilise le bac brun. Nous sommes conscients que des citoyens font leur propre compost et c'est à leur honneur. Pour ceux qui envoient encore les résidus alimentaires et biodégradables dans le bac vert, il y a lieu de changer vos habitudes sinon les taxes de matières résiduelles vont continuer de monter.

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre au 3 janvier inclusivement. L'équipe de déneigement restera quant à elle à l'affut pour bien déneiger nos voies routières.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes peu importe vos croyances et vos idées en la matière. Je veux que les êtres humains qui habitent Saint-Gabriel-de-Rimouski puissent prendre le temps de recharger leurs batteries physiques et morales afin d'entreprendre l'année 2023 en pleine forme.

Frédérick Lee

RAPPORT D'ÉLU

Gestion des matières résiduelles

Un calcul important pour vos économies.

Ce qu'il faut savoir dans la Mitis:

- 1 tonne de déchet coûte 184\$/tonne à enfouir
- 1 tonne de recyclage coûte 20\$/tonne à traiter.
- 1 tonne de compost coûte 20\$/habitant à enfouir

(peu importe le nombre de tonnes)

Prenons par exemple un événement municipal qui produirait des déchets, lesquels nous devrions gérer.

- 1 tonne de bouteille de plastique pour abreuver les gens;
- 1 tonne de verre en styromousse pour offrir du café aux gens;
- 1 tonne de muffins périmés.

Scénario 1 - Tout à la poubelle...

184\$x3 tonnes(bouteille en plastique, styromousse et muffins)+40\$(2x20\$compost)= 592\$

Scénario 2 - Tri sélectif

20\$(recycler les bouteilles de plastique) +20\$ (composter les muffins périmés) +184\$(jeter les verre en styromousse)=224\$

Économie de : 328\$

Scénario 3 - Réduire à la source

0\$ (bouteille réutilisable (pas de bouteille en plastique))

0\$ (verre réutilisable (pas de verre en styromousse))

40\$ pour enfouir 1 tonne de muffin

Économie de : 532\$

Retrouvez en vidéo toutes les explications de ces trois scénarios https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis/videos/1191756484755900/

J'en profite pour vous souhaiter un heureux temps de festivités. Que la Vie soit douce et les repas nombreux pendant cette période de réjouissance!!

Étienne Lévesque - (418) 798-8464 - etiennelevesque7@gmail.com

LOISIRS

Hockey mineur au Centre sportif Desjardins

Activités les lundis et mercredis dès le 19 décembre 2022 de 18h à 21h, pour les jeunes de 5 à 9 ans 18h, de 10 à 12 ans 19h et de 12 ans et plus 20h. Le responsable se réserve le droit de reclasser les joueurs selon leurs habiletés et aptitudes.

Inscription lors de la première rencontre coût 40.00 \$ pour la saison.

Centre sportif Desjardins

Dès que la température le permettra, le Centre Sportif Desjardins ouvriraselon un horaire stable. Surveillez le Facebook de la municipalité pour obtenir tous les détails.

Activités de retour en 2023

Gymnastique

À l'École Marie-Élisabeth, début le jeudi 19 janvier: 18h à 19h pour le préscolaire jusqu'à 2e année et de 19h à 20h pour les enfants de 3e à 6e année. Inscription lors de la première rencontre au coût de 20.00 \$ pour la première session du 19 janvier au 30 mars 2023.

Soccer intérieur(FUTSAL)

Début le mercredi 17 janvier au Centre Polyvalent : 18h à 19h pour les enfants de 9 ans et moins et de 19h à 20h pour les autres de 10ans et plus. Inscription lors de la première rencontre au coût de 40.00 \$ pour la saison jusqu'à printemps.

Danse HIP-HOP

Début le samedi 4 février 13h15 au Centre Polyvalent pour les enfants de 5 à 12 ans 20.00\$ pour la première session du 4 février 2023 au 1er avril 2023. Inscription sur place.

Karaté GSKKI

De retour les 10 et 12 janvier 2023 à l'École Marie Élisabeth dès 19h et au Centre Polyvalent tous les mardis et jeudis de 19h à 20h dès le 17 janvier 2023, inscription en tout temps, information Gaétan Côté au 418-750-5917. Le premier cours d'essai est gratuit.

Volley Ball adolescent et adulte

Début le 16 janvier 2023 dès 19h au Centre Polyvalent. Fais-toi une équipe et amène tes amis.

Bienvenue à tous!

Louis-Georges Lévesque 418-732-8807 Loisirs.stgab@mitis.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE «LE BOUQUINIER»

Une heure de conte pour Noël..

En collaboration avec la municipalité et le réseau des bibliothèques du Bas Saint-Laurent, **jeudi le 15 décembre**, un conteur provenant de la Gaspésie viendra nous visiter et partager un conte de Noël à notre bibliothèque.

Nous profiterons de l'occasion pour partager le vin de l'amitié et un petit en-cas du temps des fêtes. Je vous attends donc, fidèles abonnés, nouveaux arrivants et citoyens de Saint-Gabriel pour une rencontre conviviale, toute simple mais qui se veut chaleureuse pour tous. A bientôt.

Horaire automne-hiver 2022-2023

Mardi: 16h30 à 18h30

Mercredi: École Marie-Élisabeth, 14h à 15h

Mercredi : 15h à 17h Jeudi : 16h30 à 18h30

Fermeture de fin d'année

La bibliothèque fermera du 1**5 décembre au 12 janvier**. Un nouvel horaire sera mis en place à partir de janvier. Vous en serez informé sur le brin de nouvelles, mais aussi sur le site internet de la bibliothèque.

Permettez-moi au nom de Carmen et en mon nom personnel, de vous souhaiter un Joyeux Noël. Profitez bien de cette fin d'année avec votre famille et vos amis pour faire le plein d'amour qui nous a tellement manqué ses derniers mois. Santé, paix, prospérité pour nous tous et toute notre communauté.

Un livre un compagnon pour la Vie. Bonne lecture.

Nycole Bouchard Meyer Responsable, Bibliothèque Le Bouquiner



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 314-22

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une réunion tenue le 5 décembre 2022, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 314-22 modifiant le règlement numéro 304-21 concernant les nuisances publiques.
- Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
- Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi ce 6 décembre 2022.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 6e jour de décembre 2022.

Frédérick Lee Directeur général et greffier-trésorier

Dans La Mitis, ÉCONOMISEZ, un déchet à la fois!

Faites un effort pour réduire à la source

Nos déchets coûteront 184 \$/tonne à enfouir en 2023. Chaque tonne évitée est de l'argent sauvé!

- > Pensez avant d'acheter : Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas!
- > Demandez-vous: En avez-vous vraiment besoin?
- > Privilégiez les achats de biens durables et réparables lorsque vous le pouvez.
- > Réparez vos objets brisés lorsque possible.
- > Planifiez vos repas et votre épicerie en conséquence afin d'éviter le gaspillage alimentaire.
-) Évitez les emballages à usage unique, achetez en vrac lorsque c'est possible.
- Apportez votre sac quand vous magasinez.
- > Faites la revente ou le don de vos objets lorsque vous n'en avez plus besoin
- Achetez de seconde main dans les friperies, en ligne (Marketplace, Kijiji, etc.) ou à l'Écocentre de La Mitis.
- > Empruntez-le ou louez-le si vous pensez utiliser un outil ou un appareil une seule fois.



Utilisez votre bac brun

Composter coûte 20 \$/habitant que vous payez déjà, peu importe le tonnage. Utilisez votre bac brun au maximum!

MATIÈRES COMPOSTABLES ACCEPTÉES

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés)

- · Fruits et légumes
- · Viandes, volailles et os
- · Poissons, fruits de mer
- Oeufs et coquilles
- · Écales de noix et noyaux de fruits
- Produits laitiers
- Graisse animale et végétale
- · Pâtes, pain, céréales, riz
- · Gâteaux, biscuits, bonbons
- Tartinade, confiture, condiments
- Café, filtres à café et sachets de thé
- · Aliments frits ou en sauce

Résidus verts

- · Fleurs et plantes
- · Résidus de désherbage

Papiers et cartons souillés

- Papier journal
- Boîtes de pizza et de pâtisseries
- · Serviettes de table
- · Sacs en papier
- Essuie-tout

COMMENT PARTICIPER:

- Plusieurs techniques existent, mais la plus commune est de disposer des résidus alimentaires et restes de table dans un bac brun de comptoir avant d'en disposer dans le bac brun extérieur.
- 2. Le jour de la collecte, placez votre bac brun sur le bord du chemin, les roues vers votre domicile.
- 3. Nettoyez vos bacs bruns périodiquement et saupoudrez du bicarbonate de soude pour faciliter l'entretiens.

Ne manquez jamais une collecte en vous abonnant au Rappel de collecte gratuitement par texto, courriel ou téléphone via le www.ecoregie.ca/collecte/aideautri.html

Recyclez avec votre bac bleu

Recycler coûte environ 20 \$/tonne. Bien trier vous fera économiser!

MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES:

Papier

 Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe

Carton

 Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)

Verre

· Bouteille et pot de verre

Plastique

 Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide, Sacs de plastique, Pellicule plastique (de type Saran Wrap), plastique agricole, polypropylène ondulé (coroplast)

Mátal

 Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal

COMMENT PARTICIPER:

- 1. Séparez les emballages d'un même produit (Ex. : Retirer le sac de plastique de votre boîte de céréale).
- 2. Si nécessaire, rincez vos contenants, idéalement dans votre eau de vaisselle quotidienne afin d'éviter de gaspiller la ressource. Placez les cartons et papiers souillés dans votre bac brun.
- 3. Le jour de la collecte, placez votre bac bleu sur le bord du chemin, les roues vers votre domicile.

Profitez de l'Écocentre de La Mitis

Profitez de votre visite pour acheter différents articles de seconde main à petits prix!

428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli

MATIÈRES ACCEPTÉES:

Matériaux de construction

- Bois de construction peinturé, traité ou propre, revêtement extérieur, bardeaux d'asphalte
- · Portes, fenêtres, vitre, porcelaine, bain, évier, toilette

Résidus verts

· Branches, feuilles et gazon

Produits soumis à un éco-frais

- Serpuariens (appareils électroniques)
- Ampoules fluocompactes et fluorescents
- Pneus de moins de 48 pouces

Métaux ferreurs et non-ferreux

• Tôle, acier, cuivre, fil, aluminium, etc.

Mobilier et encombrants

- · Gros électroménagers (frigo, chauffe-eau, laveuse, sécheuse, etc.)
- Petits électroménagers et appareils électriques (micro-onde, grille-pain, lampe, etc.)
- · Appareils d'extérieur (BBQ, tondeuse, souffleuse, etc.)
- Meubles d'intérieurs (divan, canapé, etc.)
- Meubles d'extérieurs (chaises et table de patio, balançoire, etc.)
- · Autres encombrants (matelas, etc.)
- Sièges d'auto pour enfant

Résidus domestiques dangereux

- · Peinture et teinture
- · Batterie (petite et de voiture)
- Produits pour le jardin et les animaux (insecticide, herbicide, etc.)
- · Huile et filtres à moteur
- · Produits explosifs ou inflammable (aérosol, propane, butane, etc.)









<u>ORGANISMES</u>

TÉMOINS D'HIER À AUJOURD'HUI

Lancement de la programmation

Dans une formule brunch de 9h à 12h, la programmation du 150e sera dévoilée le 11 décembre 2022 à 10h au Centre polyvalent de Saint-Gabriel. Vous l'attendiez impatiemment, soyez des nôtres.



Présentation du comité organisateur;

- Présentation de la programmation 2023;
- Autres surprises...

Articles promotionnels

Chez Pétro-Canada, au Crevier et au Marché Ami, vous pourrez vous procurer :

votre affiche du 150e	20\$
une épinglette du 150e	5\$
un buck du 150e	15\$
le livre du 150e	31,50\$
Livret du 150e (4x)	8\$ ch.

Carnaval d'hiver de Saint-Gabriel

13, 14 et 15 janvier 2023

Soirée souvenir, journée jeunesse, bal des guenilloux, gala folklorique et plus encore ...

Programmation complète dans votre boîte aux lettres prochainement.

Décorations

Gardez vos décorations de Noël jusqu'au 16 janvier 2023 svp

Des monuments de glace en hommage à cette époque seraient plus qu'appréciés.

150stgabriel.ca facebook.com/150stgabriki

PROMOTION SAINT-GABRIEL

Illumination du sapin

La population est invitée à l'Illumination du sapin qui se déroulera le 22 décembre 2022 à 19h au parc le soleil

levant, devant le centre polyvalent.

Déroulement de la soirée :

Chocolat chaud et café; feu de joie; illumination du sapin; chant chorale; conte à Vio; tire sur la neige.

Apportez vos luges et traîneaux!

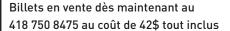
Marché de Noël

Dimanche 11 décembre 2022 de 10h à 15h

Produits agro-alimentaire - artisanats, concours de dessin pour les enfants, kiosque du marché - vin chaud et chocolat chaud

SPORTART

Présentera le **15 avril** prochain le spectacle de **P-A Méthot**



Une excellente idée de cadeau de Noël.

Reservez dès maintenant pour les meilleures places.



PETITES ANNONCES

À DONNER

Deux coqs Plymouth Rock âgé de 6 mois.

Pour information. 798-4343



Calendrier de collecte des matières résiduelles

DÉCEMBRE							
D	L	М	М	J	٧	S	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14_	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26 Ш	27	28	29	30	31	

JANVIER 2023						
D	L	М	М	J	٧	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9 🛱	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23_	24	25	26	27	28
29	30	31				

Recyclage 🖫 Déchet

É Compost

E Encombrants

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis







Caisse de Neigette et Mitis-Ouest

Au cœur de votre vie

Nous sommes accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/caisse-neigette-mitis-ouest



facebook.com\CaisseNeigetteMitisOuest